



CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le mardi 20 septembre 2022 à 16 h 30
en visioconférence sur la plateforme Zoom

Lien d'inscription :

https://us06web.zoom.us/join/register/tZUff-isrDorHtSuu64L_billNFCZKhp3hjn

Chères personnes membres,

C'est avec plaisir que le SEPI vous convoque à cette assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le **mardi 20 septembre à 16 h 30 sur la plateforme Zoom**. Prenez note que la salle pour la rencontre vous sera accessible dès 15 h 30.

PROJET D'ORDRE DU JOUR *

SUJETS	D - Décision E - Échange I - Information
1. Orientations du conseil d'administration (CA) pour 2022-2023	D
2. Annexe XL/Entente sur l'introduction d'un mécanisme relatif à l'octroi de contrats à temps plein (permanence) à l'EDA-FP	D
3. Comités et délégations du SEPI	D

* Les points ne sont pas nécessairement inscrits dans le projet d'ordre du jour selon l'ordre de traitement.

Chaque inscription à l'assemblée générale doit être validée manuellement.

Si vous avez besoin d'assistance technique ou que vous avez égaré votre lien, écrivez à l'adresse : zoom@sepi.qc.ca. Nous vous rappelons que votre carte de membre 2022 est nécessaire pour vous inscrire.



Au plaisir de vous y voir!

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca



SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

1-800-363-9010
DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 HEURES / 7 JOURS

Besoin d'aide
confidentielle?

**PROGRAMME D'AIDE
AUX EMPLOYÉS (PAE)**

Tél. : 1-866-398-9505

Appel à frais virés : 514-875-0720

INFO | COURS PRÉPARATOIRES AU CÉFRANC

Vous avez déjà tenté de passer le CÉFRANC, malheureusement sans succès? Vous aimeriez avoir de l'aide pour vous préparer avant de tenter de repasser cet examen?

Eh bien, cela peut être possible. Effectivement, le SEPÍ et le CSSPI proposent conjointement un cours de préparation au CÉFRANC. Ce cours s'adresse aux personnes qui :

- ont une qualification légale (brevet, permis ou autorisation d'enseigner); *
- ont un contrat au CSSPI pour l'année scolaire 2022-2023;
- ont déjà tenté de passer les deux (2) parties du test du CÉFRANC sans l'avoir réussi.

Le cours sera offert uniquement **si le nombre d'inscriptions est suffisant**. Les cours devraient commencer dès la fin septembre et se donner à raison d'un soir par semaine. L'horaire précis et l'endroit où se donnera le cours restent encore à déterminer.

Si vous répondez aux critères et que vous êtes intéressé à suivre ce cours, vous devez communiquer avec le SEPÍ le plus rapidement possible. **Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 23 septembre à midi.**

* Il est à noter que la lettre d'admissibilité n'est pas une qualification légale.

■ Catherine Alary | catherinealary@sepi.qc.ca

INFO | OPÉRATION COMPOSITION DE LA CLASSE AU SECONDAIRE

Certains parmi vous se souviendront sûrement avoir déjà participé, il y a quelques années, à une grande collecte d'informations qui visait à avoir un portrait clair des groupes dits «réguliers» tant au préscolaire et primaire qu'au secondaire. Nous souhaitons aujourd'hui réitérer l'expérience afin d'établir un portrait de la composition des classes, cette fois-ci en nous attardant uniquement aux groupes du secondaire. Cette opération nous permettra de mieux comprendre la composition d'une classe dite «régulière» au secondaire, de mieux connaître la réalité de nos membres et de faire des représentations plus adéquates auprès du centre de services scolaire.

Afin de réaliser ce portrait, les personnes enseignantes de français seront sollicitées. Dans le but de couvrir un spectre le plus large possible, les groupes dits «réguliers» qui seront visés et qui recevront un formulaire de consultation incluront les groupes de prolongation, à effectifs réduits, d'IFP et d'accueil.

Afin d'être en mesure de récolter des données fiables qui nous permettront de tirer des conclusions claires, il est im-

pératif que le plus grand nombre possible (voire l'ensemble des personnes ciblées) réponde à la consultation. La participation des personnes enseignantes ciblées dans le processus sera donc capitale.

Un courriel explicatif contenant le formulaire de consultation sera acheminé sous peu aux personnes visées. Remplir ledit formulaire ne prendra que quelques minutes. Il sera très important de remplir et sauvegarder le formulaire afin de pouvoir le retourner au SEPÍ avant le 14 octobre par courriel à l'adresse courrier@sepi.qc.ca.

Nous vous invitons donc à répondre à cette consultation en grand nombre et nous vous remercions à l'avance pour votre participation!

Si vous avez des questions en lien avec cette opération, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à l'adresse suivante : catherinealary@sepi.qc.ca.

■ Catherine Alary | catherinealary@sepi.qc.ca

Le formulaire est intitulé "PORTRAIT DE MES GROUPES AU SECONDAIRE 2022-2023 (1^{ER} GROUPE)". Il est basé sur la déclaration de la clientèle au 30 septembre. Le formulaire demande au participant de compléter une feuille par groupe svp. Il contient des sections pour indiquer le nombre d'élèves par classe, les différents codes de vos élèves et s'ils ont reçu des services en 2021-2022, ainsi que des services à offrir. Le formulaire est divisé en plusieurs parties :

- 1. Veuillez indiquer, dans chacune des cases, le nombre d'élèves pour ce groupe.
- 2. Veuillez indiquer les différents codes de vos élèves et s'ils ont reçu des services en 2021-2022.
- 3. De quels services vos élèves auront-ils besoin et ne leur seront-ils pas offerts?

Le formulaire est accompagné d'un tableau de données à remplir et d'une section pour les commentaires.

INFO | CALENDRIER DES FORMATIONS 2022-2023

Vous trouverez la description complète des formations sur notre site Web, au www.sepi.qc.ca, sous l'onglet Agenda → Formations.



FORMATION	DATE	POUR QUI?	LIEU
Comité local de perfectionnement (CLP)	20 octobre 2022 13h00 à 15h30	Personnes représentantes au CLP.	Centre Roussin, salle Rosario-Toupin
Conseil d'établissement (CÉ)	25 octobre 2022 9h00 à 15h30	Toutes les enseignantes et tous les enseignants. Priorité aux personnes représentantes aux comités.	Centre Roussin, salle Rosario-Toupin
Délégué(e) 101	10 novembre 2022 9h00 à 15h30	Personnes déléguées récemment élues.	Visioconférence Zoom
Enseignant(e)s en début de carrière	29 novembre 2022 16h00 à 19h00	Toutes les enseignantes et tous les enseignants.	Centre Roussin
Préparation à la retraite	7 février 2023 16h30 à 18h30	Toutes les enseignantes et tous les enseignants, mais plus spécifiquement à celles et ceux qui sont entre 5 et 7 ans de leur retraite.	Visioconférence Zoom
Santé et sécurité au travail (SST)	17 mars 2023 en avant-midi	Toutes les enseignantes et tous les enseignants.	À déterminer
Procédures d'instances de la FAE	À déterminer	Les membres des délégations du SEPÎ.	À déterminer
CPEPE / CPEPC - Annualisation de la tâche			
<i>Primaire</i>	À déterminer	Toutes les personnes représentantes élues au CPEPE/CPEPC de leur établissement. Priorité aux personnes occupant le poste de présidence de leur CPEPE/CPEPC.	Visioconférence Zoom
<i>Secondaire</i>	À déterminer		
<i>FGA et FP</i>	À déterminer		

*Veillez noter que le dîner est fourni pour les formations d'une journée.
Pour la formation des enseignants en début de carrière, un en-cas sera offert.*

FAITES VITE! LES PLACES SONT LIMITÉES!

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec nous par téléphone au 514 645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

INFO | VÉRIFICATIONS DE LA RENTRÉE

Une nouvelle année s'amorce et il est toujours judicieux de faire quelques petites vérifications afin d'éviter irritants et problèmes. Nous vous invitons donc à consulter notre fiche syndicale «**Les vérifications de la rentrée**» disponible sur le site Web du SEPÎ à l'adresse suivante : <https://www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/fiches-syndicales/Fiche-tous-Verifications-rentree.pdf>. Vous y trouverez un petit aide-mémoire des vérifications que nous vous invitons à effectuer dès la rentrée scolaire telles que :

- Votre relevé de salaire;
- Votre dossier de scolarité et d'expérience;
- Votre réduction de tâche;
- Votre qualification légale.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec l'une de nos personnes conseillères syndicales.

■ Maryse Meunier | marysemeunier@sepi.qc.ca



ÉCHO DU CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES (CPD) EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2022

COVID-19: RENTRÉE 2022-2023

Sophie Fabris informe les personnes déléguées que le gouvernement a aboli les décrets en lien avec les mesures sanitaires dans le milieu de l'éducation. Elle précise que seules les consignes de désinfection sont maintenues et que des masques de protection continueront d'être fournis malgré le fait que leur port n'est plus obligatoire.

Pierre-Luc Gagnon poursuit en indiquant que l'installation des lecteurs de CO₂ est complétée. Il précise que les cibles restent les mêmes que l'année dernière et que les personnes enseignantes doivent aviser leur direction lorsque celles-ci sont dépassées.

AVIS D'ÉLECTION

Caroline Alain, présidente du comité d'élection et de référendum, informe les personnes déléguées de la procédure d'élection adaptée qui a été élaborée afin de procéder à l'élection partielle ayant pour but de pourvoir les postes de 2^e et 3^e vice-présidences au conseil d'administration du SEPÎ. Elle indique que l'élection partielle aura

lieu lors du conseil des personnes déléguées du 14 septembre prochain et que les personnes membres intéressées doivent présenter leur candidature avant le 12 septembre 2022 à 8h.

ANNUALISATION DE LA TÂCHE

Sylvie Zielonka annonce que le SEPÎ procédera à une tournée des établissements afin d'offrir une formation à l'ensemble du personnel enseignant en lien avec l'annualisation de la tâche. Elle poursuit en présentant la procédure d'inscription pour la tournée.

OPÉRATION COMPOSITION DE LA CLASSE

Catherine Alary informe les personnes déléguées que le SEPÎ lancera prochainement une opération composition de la classe et que celle-ci vise les groupes du secondaire. Elle précise que les personnes enseignantes concernées recevront un courriel qui les invitera à compléter un court document PDF dynamique lors du lancement de l'opération.

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

FGJ | 10 RENCONTRES COLLECTIVES ET 3 PREMIERES RENCONTRES DE PARENTS

Dorénavant, votre tâche est annualisée à l'exception des portions «cours et leçons» et «activités de formation et d'éveil» qui demeurent hebdomadaires ou cycliques.

Votre tâche annuelle est répartie en deux volets: tâche éducative (TÉ) et autres tâches professionnelles (ATP). Les ATP comprennent les journées pédagogiques, les autres activités professionnelles et le travail personnel (TP → ancien TNP).

Deux cents (200) heures sont annuellement destinées au TP (ancien TNP). **Le temps requis pour les 10 rencontres collectives et pour les 3 premières réunions avec les parents est compris dans ces 200 heures** (clause 8-5.02 A) 2) E.N.) et il n'est pas compris dans l'amplitude.

Puisque la tâche est annualisée, ces réunions avec les parents et ces rencontres collectives peuvent occasionner une variation des heures de la semaine régulière de travail. Si, par exemple, la tenue de cette réunion entraîne une variation d'une durée de 3 heures pour une semaine donnée, vous ajusterez la durée de votre ou vos autres semaines de travail, en conséquence. L'important est d'assurer votre présence sur votre lieu de travail, 30 heures par semaine, en moyenne.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec nos conseillères syndicales: Sophie Fabris sophiefabris@sepi.qc.ca et Maryse Meunier marysemeunier@sepi.qc.ca.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca

FGJ | LA COLLECTE D'ARGENT ET LA RESPONSABILITÉ

Secteur jeunes – Cet article s'adresse aux enseignant(e)s du primaire

À chaque début d'année, les enseignantes et enseignants sont à mettre en place une organisation qui assurera le succès d'un bon fonctionnement dans leur classe. De multiples tâches sont à prévoir, dont celle d'effectuer la collecte d'argent.

Plusieurs d'entre vous hésitent, avec raison, à percevoir de l'argent des élèves que ce soit à des fins éducatives, culturelles, sportives ou autres.

Votre rôle doit se limiter à collecter les enveloppes des élèves et cocher leur nom. En aucun cas, vous n'avez à ouvrir les enveloppes et compter l'argent qui y est inclus.

Vous ne devriez consentir à percevoir de l'argent que sur une demande spécifique de la direction et après avoir convenu en CPEPE des procédures et modalités à suivre (comme ne pas conserver ces sommes dans la classe, mais les déposer en lieu sûr au bureau de la direction tous les soirs) et de l'engagement de la direction que la responsabilité, s'il y avait vol ou perte d'argent, ne vous soit pas imputée.

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

FAE | APPEL DE CANDIDATURES AUX DIVERS COMITÉS DE LA FAE

Dans le but de pourvoir aux postes disponibles au sein de ses divers comités, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a lancé dernièrement un appel de candidatures. Afin de prendre connaissance du mandat et de la composition des différents comités, nous vous invitons à consulter le document suivant: www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/Composition_mandats_comites_FAE_2022-2025.pdf.

Pour celles et ceux qui désirent s'impliquer davantage dans la vie fédérative, vous devez faire parvenir une copie du formulaire de mise en candidature (www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/Formulaire_candidature_comites_FAE_Triennat_2022-2025.pdf) dûment complété **avant le**

16 septembre 2022 à l'adresse suivante: elections2022@lafae.qc.ca. Il est à noter qu'une personne désirant poser sa candidature pour plus d'un comité doit remplir un formulaire pour chacun des comités.

En terminant, dans le cadre d'un objectif de participation égalitaire, la FAE désire lancer une invitation particulière aux femmes et aux personnes issues de groupes minoritaires souvent moins représentés à transmettre leur candidature.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca
■ Catherine Alary | catherinealary@sepi.qc.ca

EDA/FP | SEMAINE DE RELÂCHE ET SEMAINE D'ARRÊT (ENSEIGNANT(E)S À TEMPS PARTIEL)

Secteurs de la formation générale aux adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP)

Les dispositions de l'Entente locale prévoient qu'il est possible pour les enseignant(e)s à contrat rappelé(e)s au travail de se prévaloir d'une semaine d'arrêt, sur présentation d'une demande, dès le rappel au travail.

Il vous est possible de le faire même si vous ne revenez pas au travail dès les premiers jours de l'année de travail. Les textes précisent cependant qu'il faut en convenir avec la direction. En fait, la direction doit vous l'accorder, mais il n'est pas assuré que ce soit expressément la semaine que vous aviez demandée en premier lieu.

On nous a assurés que les directions se montreraient ouvertes à l'accommodement, mais le tout est basé sur le même principe que dans d'autres milieux: moins on a d'ancienneté sur les listes, plus les choix risquent d'être limités.

Dans plusieurs centres, les choix des uns conviennent souvent aux autres et tout se place sans trop de heurts. Pour faciliter le processus, nous vous recommandons d'en parler entre vous avant de faire individuellement votre demande.

Vous pouvez consulter à ce sujet l'Entente locale aux articles 11-10.03 B) 5) et 13-10.04 D) 5).

Pour faire cette demande, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez dans le *portail employé*, dans la section *Personnel enseignant > Formation générale des adultes et Formation professionnelle*.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

AGENDA

FORMATIONS

>> Veuillez prendre note que vous pouvez vous inscrire à nos formations en complétant le formulaire en ligne à l'adresse suivante: www.sepi.qc.ca/agenda/formations.

PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> **Le mercredi 14 septembre 2022 à 18 h 15:** conseil des personnes déléguées (CPD) en visioconférence via la plateforme Zoom

INSTANCES FÉDÉRATIVES

>> **Les 21, 22 et 23 septembre 2022:** Conseil fédératif (CF)
>> **Le 26 septembre 2022:** Conseil fédératif de négociation (CFN)

Le **TOPD** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514 645-4536 | Téléc.: 514 645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca

Concours

S'inscrire à l'Espace client, c'est payant!



D'ici le 31 octobre 2022, le moment est parfait pour vous inscrire à l'Espace client : vous pourriez gagner 1 des 2 prix de 2 000 \$ grâce à notre nouveau concours¹!

Bonne nouvelle : même si vous avez déjà créé votre compte, la participation au concours est automatique.

Inscrivez-vous aujourd'hui au beneva.ca/espace-client

Profitez de nos services en ligne simples, rapides et sécuritaires pour...

- recevoir le remboursement d'une réclamation en moins de 48 h pour la plupart de vos soins de santé
- consulter le détail de vos protections d'assurance collective
- afficher votre carte de service, et plus encore

beneva

1. Règlement disponible sur beneva.ca/fr/notes-juridique-confidentialite/concours | Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur. © 2022 Beneva. Tous droits réservés. ¹⁰⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.